

Info-pêche «numéro spécial»

Bulletin d'information de l'AGSP - édition spéciale élections cantonales

Page 1	Editorial / Michèle KUNZLER au Conseil d'Etat
Page 2	Cristina MEISSNER : une passionnée de nature
Page 3	Yves MAGNIN : l'heure des choix pour une pêche active et moderne
Page 4	François NIEDERHAUSER : un soutien fidèle aux pêcheurs

Editorial

Pourquoi ce numéro spécial ?

En cette période d'élections, il est utile de rappeler le rôle primordial que jouent nos élus, puisque celles et ceux qui siègent au **Conseil d'Etat** fixent des thèmes qu'ils souhaitent traiter prioritairement, et décident également du statut qu'ils octroient aux interlocuteurs de la société civile. De même, les élus du **Grand-Conseil** ont à leur disposition nombre d'instruments pour intervenir sur le travail de l'administration. L'action des pêcheurs doit donc se renforcer sur ces deux pôles de la vie politique genevoise.

Il existe actuellement des élus, de gauche comme de droite, pour qui les pêcheurs sont des acteurs crédibles. Le statut apolitique de l'AGSP n'est à cet égard pas un chèque en blanc pour l'inaction mais au contraire une chance de relever et de soutenir les personnalités pour qui les préoccupations des pêcheurs ne sont pas un vain mot. Les votes plus que les discours influencent les conditions dans lesquelles nous exercerons la pêche dans le futur. A l'heure du choix, il est bon d'en avoir conscience.

Maxime Prevedello - président de l'AGSP

Michèle KUNZLER - les Verts



Elle l'admet publiquement, la première décision qu'a eu à prendre la conseillère d'Etat lors de sa prise de fonction a été de soutenir auprès de la Confédération la demande des pêcheurs genevois d'introduire des truites arc-en-ciel dans le Rhône et l'Arve urbains. Et il est fort possible que l'une des dernières décisions de cette législature soit l'annonce de mesures visant à réguler la présence des piscivores sur l'Arve en hiver. Une demande également issue des milieux de la pêche.

Entre ces deux événements, une écoute et un soutien constant des milieux de la pêche, qui s'est traduit par engagement fort de son administration en faveur de mesures qui ont ou qui auront à court et moyen terme des effets majeurs sur la pêche genevoise.

Par exemple un partenariat entre l'Etat de Genève et la pisciculture de Thonon, qui produit de nombreuses truites lacustres d'excellente qualité servant notamment au repeuplement du Rhône, et qui ne sont probablement par pour rien dans le renouveau de la pêche de ce cours d'eau depuis deux ans. Des ombres issus de géniteurs genevois sont également en cours de production, et serviront à l'avenir à soutenir les populations du canton.

L'engagement de Michèle Künzler en faveur de la suppression des vidanges du barrage de Verbois est également à relever. Avec une bonne nouvelle : le calendrier du groupe de travail qui doit conduire à la sécurisation des rives de la Jonction est parfaitement respecté.

De plus, la mise en application par le département de Michèle Künzler de la nouvelle loi sur la protection des eaux se fait en concertation étroite avec les pêcheurs de la commission de la pêche. Ces travaux devraient déboucher à court terme sur des améliorations des échelles à poissons du Rhône, dont celle du Seujet, et sur une modification de la gestion des éclusées de ce barrage, plus favorable à la faune piscicole. Un combat de plus d'une décennie de la part des pêcheurs à l'encontre des effets désastreux de ce barrage verra donc prochainement une avancée décisive ! La liste des actions menées en faveur de la pêche et des cours d'eau sous la législature de Michèle Künzler n'est ici pas exhaustive, mais elle suffit à montrer pourquoi l'AGSP estime son bilan nature extrêmement positif.

Cristina MEISSNER - UDC : une passionnée de nature

Cristina MEISSNER se présente :



Biologiste de formation, j'ai été pendant 11 ans secrétaire générale de Pro Natura Genève, puis pendant 10 ans chargée de communication à l'Etat de Genève dans les domaines de l'eau et de la nature. Je suis aujourd'hui secrétaire générale d'une association de propriétaires (Pic-Vert Assprop Genève), députée et cheffe de groupe UDC au Grand Conseil, vice présidente du Conseil municipal de Vernier, membre du conseil d'administration de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif.

Mon engagement en faveur de la protection de la nature à Genève se traduit tant sur le plan associatif que professionnel. De la sauvegarde des cours d'eau à celle vergers, haies et autres bosquets, de la protection des espèces au recueil des hérissons en difficulté, la nature partage et fait partie de ma vie aujourd'hui comme hier.

Femme de passion, je m'engage au quotidien pour des causes auxquelles je crois : un canton à taille humaine et la préservation de la qualité de vie et du cadre de vie. Penser global, ne signifie pas globalisation, mais agir localement et de manière responsable. Directe, je préfère l'action concrète et la recherche de solutions pragmatiques avec tous

les partenaires. Mon engagement politique sur le plan communal et cantonal prolonge celui que je pratique déjà à titre privé et au niveau associatif.

AGSP: *Quelles actions concrètes en faveur des cours d'eau et de la pêche avez-vous entreprises ces dernières années ?*

CM : Création de Coopération Rivière, un collectif d'associations (dont l'AGSP) franco-genevoises actif dans la préservation des cours d'eau: élaboration d'un plan d'action en 12 points pour sauver nos cours d'eau.

Suivi de l'ensemble des contrats de rivières transfrontaliers de la région en tant que chargée de communication pour le canton de Genève: élaboration d'un dossier pédagogique Contrats de rivières, mise sur pied du programme d'animation dans les écoles permettant aux élèves de découvrir la rivière proche de chez eux et dont près de 10'000 élèves ont pu profiter. Responsable de la communication sur le programme de renaturation des cours d'eau et, dans ce cadre, élaboration des fiches rivières du canton de Genève, de brochures de sensibilisation dont Les gestes qui coulent de sources et les Bilans de 4 ans puis de 10 ans de renaturation dans le canton de Genève, de sentiers didactiques et de panneaux d'information (dont ceux de la Seymaz et de la Versoix).

Exposition "Genève contre nature?" au muséum d'histoire naturelle dont la découverte s'effectuait à travers le destin de 3 cours d'eau et la rade. Elaboration du bilan de 10 ans de nature et des actions menées dans ce cadre par le canton de Genève voir <http://www.christinameissner.com/nature/pour-la-nature/>

En tant que députée: [M2140](#) Motion questionnant la nécessité des vidanges du barrage de Verbois et les mesures mises en oeuvre, déposée le 1er avril 2013 puis question urgente sur le même sujet déposée le 28 août 2013.

AGSP : *Quelles sont celles qui sont encore à mener la prochaine législature ?*

CM : Le travail de sensibilisation n'est jamais fini. C'est un éternel recommencement, qui accompagne chaque nouvelle génération. Durant la prochaine législature, il s'agira de rappeler que les rivières ne sont pas sauvées juste parce qu'elles ont été renaturées. Les enjeux restent les mêmes: quantité et qualité de l'eau. En d'autres termes, permettre l'épanouissement de rivières vivantes profitant à une faune diversifiée mais aussi à tous les habitants de notre région.

Un autre enjeu de taille, la modification de la législation du fait de notre nouvelle Constitution. Ne pas oublier de mettre au niveau des lois, les détails de mise en oeuvre qui ont été supprimés au niveau du texte constitutionnel.

Enfin, l'être humain ayant la mémoire courte, il s'agira aussi de préserver ce qui a été acquis de haute lutte, ne pas détruire par des tracés routiers hasardeux ou d'autres types de construction excessive les continuum des cours d'eau et leur fonctionnalité (je pense au Nant de la Bistoquette si la route inter-quartier venait à se réaliser par exemple).

AGSP : *en quelques mots, pourquoi les pêcheurs devraient-ils voter pour vous ?*

CM : Pourquoi voter pour moi ? Parce que les pêcheurs de l'AGSP ont à coeur la protection des cours d'eau et les poissons et que moi aussi !

Yves MAGNIN - PDC : une pêche active et moderne ... l'heure des choix



Yves MAGNIN se présente : a 53 ans, mon métier d'avocat m'a emmené au travers d'expériences humaines et politiques d'une grande richesse. La commission cantonale de la pêche (CP) en fut une plus que captivante. Elle est venue surtout consacrer une passion qui m'habite depuis ma prime jeunesse au bord de nos rivières : la pêche.

AGSP: Quelles actions concrètes en faveur des cours d'eau et de la pêche avez-vous entreprises ces dernières années ?

YM : J'ai eu plaisir d'initier et participer à diverses mesures constructives.

Après tant d'années de querelles, réunir les deux grandes fédérations genevoises (AGSP et FGSP) était indispensable afin de montrer un front uni et faire face aux grandes problématiques de la pêche.

Une charte, dont je suis l'auteur, a concrétisé cette collaboration.

Convaincre le Département de lutter contre les ravages des oiseaux piscivores, en particulier par le déplacement des harles de l'Allondon, a été un succès. Surtout, la manière d'y parvenir que j'ai proposée a mis la CP sur la voie à suivre pour l'avenir.

La motion visant le rétablissement des salmonidés dans l'Allondon, le soutien du rempoissonnement du Rhône comme l'abandon des vidanges périodiques de Verbois et la prolongation de la durée de la pêche, voilà quelques autres actions auxquelles j'ai contribué avec, entre autres, les présidents de la CP et des associations.

AGSP : Quelles sont celles qui sont encore à mener la prochaine législature ?

YM : Les combats ne vont pas manquer ! Que l'on songe aux trop nombreux pompages de nos rivières, au rétablissement de la libre circulation des poissons sur le Seujet et Verbois (avalaison comme montaison), l'amélioration de la qualité de l'eau de l'Aire, la chasse des cormorans sur l'Arve pour protéger les ombres, la simplification du permis de pêche en rivière, l'interdiction des vidanges, la surveillance des débits des barrages, etc.

Avec **Luc BARTHASSAT** et l'APL, je souhaite instaurer un véritable label des poissons du Lac Léman afin de valoriser le travail artisanal de nos pêcheurs professionnels. Une innovation pour promouvoir nos produits locaux qui nécessitera sans nul doute énergie et détermination.

AGSP : en quelques mots, pourquoi les pêcheurs devraient-ils voter pour vous ?

YM : Il est important de rétablir l'image de la pêche. Au mieux, elle suscite une certaine indifférence, lorsqu'elle n'est pas perçue comme une activité à rayer par certains doctrinaires.

La population doit être sensibilisée au fait que les cours d'eau ne représentent pas simplement de l'eau mais, au contraire, regorgent de vie. Les pêcheurs doivent également être reconnus comme de véritables défenseurs de l'environnement.

Le relais politique est incontournable, qui plus est au Grand Conseil. Il l'est afin de concrétiser les efforts et le travail des associations, ainsi que de la CP, ne serait-ce que pour leur visibilité comme l'octroi des moyens nécessaires.



